



2010 année du 150^e anniversaire du Prado
www.150ansduprado.fr

Fontaines-St-Martin
Le 13 décembre 2010

Association Prado Rhône-Alpes – Fondation du Prado 150^e anniversaire du Prado

Soirée-débat du 25 novembre 2010 – Collège Coopératif Rhône-Alpes, Lyon 9^e
Les repères déontologiques

Intervenant :

M. Pierre Bonjour

Membres du groupe de travail de l'Association Prado Rhône-Alpes :

Mme Catherine Bellon (Assistante sociale ITEP Antoine Chevrier), Mme Isabelle Caron (Chef de service SESSAD Elise Rivet), Mme Smaa Daoudi Younsi (Educatrice Prado l'Autre Chance), Mme Nathalie Gaillard (Secrétaire Foyer de Bourg), Mme Marilou Janiaut (conseillère technique Direction Générale), Mme Anaïs Pourtau (Educatrice Foyer du Cantin)

Débat animé par

Mme Sandrine Amaré, Formatrice et Chargée d'étude au CCRA

Compte-rendu

Ce temps de réflexion et d'échange s'inscrivait dans le cadre des manifestations du 150^e anniversaire du Prado. Elle a eu lieu le jeudi 25 novembre dans l'Amphithéâtre du Sémaphore grâce au soutien du Collège Coopératif Rhône-Alpes. En réunissant près de 100 personnes, professionnels du Prado et d'autres institutions, nous avons pu constater que la réflexion sur la déontologie et l'éthique était bel et bien en mesure de mobiliser. La soirée animée par Sandrine Amaré, Formatrice et Chargée d'étude au CCRA, s'est déroulée en deux temps : une première partie consacrée à des interventions permettant de resituer le cadre du débat et une seconde partie centrée autour d'un débat avec la salle.

C'est avec une introduction à trois voix que s'est ouverte la soirée. Tout d'abord celle de Pierre Dumont, Président du Prado, qui a accueilli les participants et les intervenants en rappelant l'inscription de cette manifestation dans le cadre plus général du 150^e anniversaire. Celle de Patrick Pelège ensuite, qui, de sa place de directeur du CCRA, a exprimé tout l'intérêt que le CCRA portait à l'étude de ces

questions. Lui-même a souligné son engagement personnel autour des réflexions sur l'éthique. Il a remercié son homologue, directeur de l'Ecole Santé Social Sud-Est, qui nous accueillait dans ses locaux et répondait par là-même à la volonté du Sémaphore d'être un espace ouvert vers l'extérieur. Enfin, Alain Richard, Directeur Général du Prado, a rappelé les raisons du partenariat construit à cette occasion entre le CCRA et le Prado et surtout a expliqué en quoi cette démarche de réflexion s'inscrivait dans le projet associatif de l'Association. Il a rappelé le travail mené sur les valeurs lors de l'écriture du projet associatif. Travail complexe qui a conduit à faire de la question de l'éthique et de la déontologie un axe de développement du projet et qui nous a amené à nous saisir de cette thématique dans le cadre du 150ème anniversaire de l'association.

Les membres d'un groupe de travail mis en place pour préparer la soirée sont ensuite montés à la tribune pour restituer leurs travaux. Cette restitution a permis de revenir sur les raisons qui ont amené à la construction du groupe de travail ainsi que sur les modalités de fonctionnement du groupe. Marilou Janiaut, chargée de mission au Prado et membre du groupe de travail, a fait état des discussions préalables à la constitution du groupe et a rappelé les difficultés inhérentes à la création d'une dynamique de groupe. Pour autant, le bilan que les participants ont pu faire après trois journées de travail est positif. Cela montre, s'il en est besoin tout l'intérêt d'impulser de telles dynamiques. Par ailleurs, au-delà du contexte institutionnel dans lequel s'est inscrit ce travail, nos préoccupations rencontrent celles qui traversent tout le secteur de l'action sociale et médico-sociale comme nous le montre la dernière recommandation de bonnes pratiques de l'ANESM qui porte comme titre « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ». Ce texte a été publié début novembre et nous avons pu constater que, sans le savoir, le groupe de travail a fonctionné dans la logique des préconisations formulées par l'ANESM.

Pierre Bonjour, intervenant au CCRA et animateur du groupe de travail, est revenu sur le contenu des trois séances de travail afin de présenter la démarche adoptée et d'exposer les réflexions en cours. En lien avec la commande passée par l'Association il a su emmener les participants vers une mise en perspective de leurs propres pratiques. Celle-ci a été progressive. Après une première séance de travail consacrée aux définitions et aux représentations propres à chacun des membres du groupe sur les notions d'éthique, de déontologie et de valeurs, la seconde séance a entraîné le groupe au cœur des situations pratiques en partant des situations proposées au Comité National des Avis Déontologiques dont Pierre Bonjour est membre (par ailleurs). La dernière séance a permis d'interroger des situations rencontrées par les participants dans le cadre de leur activité professionnelle. Pierre Bonjour a tenu à rappeler dans son intervention la chance qu'ont les professionnels d'être dans une institution qui accorde une place au temps de la réflexion. Même si la démarche n'était pas parfaite, il n'en reste pas moins qu'elle a eu le mérite d'exister et qu'elle préfigure d'un mouvement plus global de réflexion de d'élaboration par les professionnels de l'association autour de cette thématique.

Lors de son intervention, Pierre Bonjour a présenté brièvement le Comité National des Avis Déontologiques, une instance qui a pour but de soutenir et étayer les professionnels face aux questions qu'ils peuvent se poser face à certaines situations qui viennent interroger leurs pratiques. Il est revenu sur la démarche originale de ce comité. Tout acteur social peut soumettre une question et demander un avis au Comité. Le délai de réponse est de trois mois environ, le but n'est donc pas de donner des solutions clés en main mais bien de proposer une réflexion qui englobe tous les aspects du problème. Le Comité a publié un ouvrage répertoriant l'ensemble des avis qu'il a communiqués.

Pour clore cette première partie de la soirée et ouvrir le débat, trois participantes du groupe de travail, Isabelle Caron, chef de service du SESSAD Elise Rivet, Anaïs Pourtau, éducatrice au Foyer du Cantin et Marilou Janiaut ont amené trois questions problématiques traitées lors de la dernière séance de travail. L'objectif de ces présentations était de donner de la matière au débat pour permettre aux participants de la soirée de réagir et d'apporter leurs propres analyses.

Isabelle Caron a évoqué la consommation de la viande hallal dans les établissements et les implications que cela avait sur la prise en compte et la reconnaissance du droit des usagers à pratiquer leur religion au regard de l'engagement de l'Association à respecter des valeurs laïques.

La deuxième situation, présentée par Marilou Janiaut, touchait à la gestion et aux réponses apportées aux situations de violence, notamment lorsque ces dernières concernent directement les professionnels. Dans cette situation, plusieurs aspects interrogent les professionnels : le dépôt de plainte, le traitement et la réponse institutionnelle faite à l'usager, l'accompagnement des professionnels et surtout la reprise de ces situations dans un temps différent de celui de la réponse institutionnelle.

Anaïs Pourtau, quant à elle, a exposé les problèmes relatifs à la fin de l'accueil et la rupture de la relation éducative notamment dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des jeunes majeurs. Cette question se pose à la fin de chaque placement, mais plus encore lorsque les usagers sont en demande d'un accompagnement prolongé au-delà de la majorité auquel les professionnels ne peuvent donner suite pour des raisons de légalité de la demande. Cette situation mettait en lumière les dilemmes auxquels sont confrontés les professionnels lorsqu'il y a un écart entre le légitime et le légal.

La seconde partie de la soirée était donc consacrée à un débat avec la salle et si, comme souvent, les premières questions ont été longues à venir, le débat a finalement pris forme et plusieurs remarques ont été amenées, à travers des expériences variées (une éducatrice en crèche ainsi qu'un éducateur dans une association d'hébergement d'urgence sont par exemple intervenus pour présenter des situations issues de leurs pratiques). Même si dans un premier temps les questions et les observations se sont concentrées sur la consommation de viande

hallal, les deux autres situations ont également suscité des interventions de la part de professionnels du Prado mais aussi de professionnels d'autres institutions.

Parmi les différents points soulevés dans les interventions, plusieurs méritent d'être soulignés ; tels que la question de la convergence (ou de la divergence) qui peut se développer entre l'intérêt des professionnels et l'intérêt des usagers, ou encore l'aspect des modalités de participation des usagers aux réflexions éthiques. Ces questions témoignent bien d'un malaise ou plutôt d'une inquiétude sur la capacité des professionnels à prendre en compte les demandes des usagers. Autre dimension soulevée : celle de la précipitation vers la loi comme modalité de réponse au détriment d'autres formes de réponses. Pierre Bonjour a d'ailleurs repris cette remarque en montrant que bien souvent la première réaction face à une situation complexe c'est de chercher une réponse du côté du droit alors même que ce type de réponse n'est pas satisfaisant.

Un autre élément a pu être évoqué, la notion de formalisation. En effet, plusieurs participants ont insisté sur le fait que beaucoup de choses se font dans les institutions mais bien souvent elles ne sont pas formalisées. La question du temps de la réponse a également été au cœur des discussions. Là encore, Pierre Bonjour a rappelé qu'envisager des problèmes sous l'angle éthique ne signifiait pas éluder le problème et ne pas y apporter de réponse. Dans le cas des situations de violence par exemple, il est bien nécessaire d'avoir une première réponse immédiate. En revanche, envisager cette situation sous l'angle éthique implique de la reprendre dans un deuxième temps. Une administratrice du Prado est intervenue en fin de débat pour proposer que l'association aille encore plus loin dans les réponses qu'elle propose à la diversité des situations rencontrées.

Alain Richard a conclu le débat et la soirée en relevant quelques mots clés évoqués à plusieurs reprises dans les discours des intervenants et des participants. Parmi ces mots, il a en particulier insisté sur les notions de complexité et d'incertitude qui marquent le travail social à différents niveaux. Il a fait référence à Edgar Morin et à Paul Ricoeur en soulignant la nécessité de l'échange et de la parole entre les uns et les autres. Il a aussi abordé la question de la poursuite de ce travail de réflexion sur l'éthique en proposant la création de comités de réflexion dans les établissements et en suggérant de s'appuyer sur les Conseils de Vie Sociale en en faisant des points de départ pour la mise en place de cette réflexion. Ainsi, cette soirée-débat doit servir à l'Association de base pour élaborer des dispositifs étendus à l'ensemble des établissements et mettre en œuvre l'un des axes de développement du projet associatif.

Quelques photos de la soirée





Mme Sandrine Amaré (à gauche) – M. Pierre Bonjour entouré par les membres du groupe de travail.



M. Pierre Bonjour